

AUTRES PROCÉDURES IMMOBILIERES

TYPES DE DOSSIER OU D'ACTES	PIÈCES À FOURNIER	ÉTAPES		DÉLAIS	ACTEURS
FORMALITÉ FUSIONNÉE					
▪ Mutation de propriété ▪ Ventes fermes ▪ Ventes sous conditions suspensives ▪ Donation entre vifs ▪ Donations ▪ Mutation par décès ▪ Liquidation de communauté ▪ Ouverture de crédit (plusieurs variantes) ▪ Baux et conventions en général ▪ Baux de plus de 3 ans ▪ Actes de retraits partiels par attribution d'acte ▪ Adjudications judiciaires ▪ Actes de renonciation sur un bien immobilier ▪ Fusions par absorption ▪ Dations en paiement ▪ Dissolution partage ▪ Cession de parts sociales ▪ Echange de biens immobiliers	▪ Lettre de demande de formalités ▪ Fiche de formalité ▪ Une expédition en bonne et due forme de l'acte de vente dûment signé par les parties et le notaire ; ▪ Les quittances de paiement ▪ Le(s) Titre(s) de propriété ▪ Certificat(s) afférent(s)	1	Instruction de la demande de formalité fusionnée	15 jours	CONSERVATION FONCIÈRE
		2	Inscription des droits au livre foncier		
		3	Etablissements et délivrance de l'état foncier et/ou Certificat d'inscription Hypothécaire, Certificat de Mutation de la Propriété Foncière		
ENREGISTREMENT DES ACTES					
▪ Les actes portant transmission de propriété de biens meubles, immeubles et fonds de commerce (acte de vente) ▪ Les actes portant transmission de jouissance de biens meubles, immeubles et fonds de commerce (contrat de bail ou déclaration de location verbale) ▪ Les actes relatifs aux échanges de biens meubles et immeubles ; ▪ Les contrats de mariage ▪ Acte de reconnaissance d'enfant naturel ▪ Les actes de donation ▪ Les actes de succession (certificat d'acquit de droit) ▪ Les actes de liquidation-partage ▪ Les actes relatifs à la constitution d'entreprises ▪ Les procès-verbaux d'Assemblée générale ▪ Les actes relatifs au capital social (augmentation – diminution) ▪ Les autres actes de société ▪ Les actes de cession des droits sociaux (actions parts, sociales et part d'intérêts) ▪ Les actes de fusion et opérations assimilées ▪ Les actes relatifs à la dissolution et au partage de société ▪ Les actes judiciaires ▪ Les actes extra-judiciaires ▪ Les marchés publics ▪ Les actes innommés	▪ Lettre de demande de formalités ▪ Fiche de formalité ▪ Une expédition en bonne et due forme de l'acte de vente dûment signé par les parties et le notaire le cas échéant ; ▪ Original de l'acte à enregistrer ▪ Les quittances de paiement ▪ Le(s) Titre(s) de propriété ▪ Certificat(s) afférent(s)	1	Instruction de la demande de formalité fusionnée	03 jours	CONSERVATION FONCIÈRE
		2	Inscription des droits au livre foncier		
		3	Etablissements et délivrance de l'état foncier et/ou Certificat d'inscription Hypothécaire, Certificat de Mutation de la Propriété Foncière		

Ensemble, cultivons le Civisme fiscal...

BP V103 Abidjan, République de Côte d'Ivoire Plateau, Cité Administrative, Tour E-Tel : +225 27 20 21 10 90 / 27 20 21 90 81 / 27 20 21
infodgi@dgi.gouv.ci